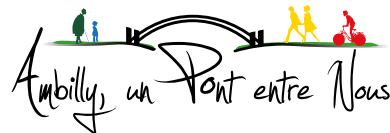


Sur le Pont

Le bulletin interne des agents de la mairie d'Ambilly



N°7
septembre
2021

UNE NOUVELLE CUISINE POUR DES REPAS BIO ET LOCAUX

Inscrite dans les grands projets du mandat, la cuisine centrale permettra de répondre aux besoins de la population et d'offrir un service amélioré pour les agents.

Comme toutes les communes de l'agglomération annemassienne, Ambilly connaît une croissance de sa population qui l'amène à construire de nouveaux bâtiments pour accueillir au mieux ces nouveaux habitants. Offrir des services publics adaptés fait partie des défis que la municipalité entend relever. La construction d'une cuisine centrale est ainsi devenue une nécessité pour répondre à ces enjeux.

Aujourd'hui le service de restauration scolaire produit quotidiennement 170 repas pour l'école de la Paix, entre 40 et 50 repas pour le portage à domicile, une dizaine pour les agents, tandis

que les 170 repas pour l'école de la Fraternité sont fournis par une société extérieure. En construisant une cuisine centrale, l'objectif est de répondre à tous ces besoins et ceux à venir pour



Guillaume SICLET,
adjoint à l'urbanisme

fournir 680 repas par jour d'ici 2024.

« Nous souhaitons être indépendants des prestataires extérieurs, précise Guillaume Siclet, adjoint en charge de l'urbanisme. Nous voulons que tous les élèves de nos écoles aient droit à la même qualité de repas et en être maître de A à Z. »

La future cuisine centrale bénéficiera en effet de quatre livraisons de produits frais par semaine. Des produits qui seront de préférence bio et locaux pour réaliser des repas variés et équilibrés.

**Des repas de qualité
pour les agents et toujours à 3€ !**

Pour cela, un nouveau bâtiment de 500 m² sera construit sur le terrain de football enherbé de l'école de la Paix. L'actuel réfectoire sera agrandi, les maternelles disposeront de leur propre salle de restauration, tout comme les élémentaires mais aussi les agents communaux.



« C'est un vrai service en plus que nous voulons leur proposer », souligne Guillaume Siclet. Avec un tarif qui restera le même (3 € le repas), les agents bénéficieront d'une cantine de qualité dans un espace réaménagé. Un vrai plus par rapport à d'autres collectivités !

A terme, la cuisine centrale pourra produire entre 1 000 et 1 200 repas par jour. De quoi répondre aux besoins à venir comme ceux du futur groupe scolaire de la Maison Carrée (prévu en 2025-2026), de l'extension de la Fraternité mais aussi pour accueillir de nouveaux agents.

LA QUESTION RH : c'est quoi le SFT ?



Le supplément familial de traitement (SFT) est un complément de rémunération versé à tout agent public qui a au moins un enfant de **moins de 20 ans** à charge.

Quel parent perçoit le SFT ?

Si vous êtes tous les deux agents

publics, le SFT n'est versé qu'à un seul d'entre vous, sur la base d'une déclaration commune de choix du bénéficiaire. Ce choix peut être modifié au terme d'un délai d'un an.

Comment en faire la demande ?

Vous devez demander le SFT par

écrit au [service des ressources humaines](#) qui vous indiquera les justificatifs à remettre (copie du livret de famille, acte de naissance, etc.).

> POUR EN SAVOIR PLUS
[Consultez Service-public.fr](#)



UN ORGANIGRAMME POUR APPRENDRE A SE (RE) CONNAITRE

Afin que chaque agent de la mairie puisse facilement identifier un service ou un collègue, le service communication interne a réalisé un organigramme complet avec un trombinoscope des agents.

Pour permettre à tous les agents de connaître leurs collègues, un nouvel outil a été mis en ligne. Accessible partout, même depuis chez vous, sur votre smartphone, cet organigramme présente une vue globale des services, regroupés par pôle : Ressources générales, Cohésion sociale et Technique.

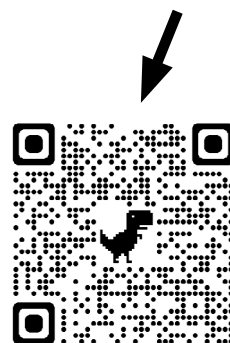
Il vous suffit ensuite de cliquer sur un service pour voir les agents qui y travaillent.



Pour chaque agent, en plus de son nom et de sa fonction, vous trouverez son numéro de poste téléphonique (s'il en a un) et vous pourrez lui envoyer un mail en cliquant sur sa photo (attention : cela fonctionne uniquement depuis votre poste de travail).

Cet organigramme sera mis à jour régulièrement.

> **POUR EN SAVOIR PLUS**
L'organigramme est consultable en suivant ce lien ou bien en flashant ce QR code



LA PHOTO DU MOIS



Mardi 21 septembre, la mairie d'Ambilly a participé pour la 1^{re} fois au [Challenge Mobilité](#). Vous avez été nombreux à relever le défi de venir au travail de façon plus écologique : avec 44 participants, la mairie peut fièrement compter une participation de 53% des agents présents ce jour-là. Pas mal pour une première fois ! On fait encore mieux l'année prochaine ?

BON PLAN

CNAS
L'action sociale
sourire compris

Prestations rentrée scolaire

- Pour les enfants de - 11 ans entrant au collège et pour les + de 16 ans, vous devez fournir un certificat de scolarité 2021-2022.
- Si votre enfant suit déjà des études supérieures, choisissez la prestation 19-26 ans.
- commandables sur votre espace en ligne : www.cnas.fr

> **Correspondante CNAS :**
Christelle GONZALEZ
cnas@ambilly.fr